

Championnat de France FFO

oooooooo



Chardonneret Elégant (Type ancestral)

Rappel important sur les classements des oiseaux de la Faune sauvage et celle de la Faune mutée

A l'approche du prochain championnat de France, je tenais à faire un point de clarification essentiel pour l'ensemble des éleveurs qui s'inscriront. Afin d'assurer une équité parfaite lors des jugements et de respecter strictement le cadre réglementaire en vigueur, une distinction claire est maintenue entre les oiseaux de la Faune sauvage et ceux de la Faune mutée.

Deux régimes réglementaires distincts

Il est fondamental de rappeler la différence de statut juridique et technique entre ces deux catégories :

Oiseaux de la Faune sauvage (forme ancestrale) Leur détention et leur présentation sont soumises à la réglementation sur la Faune sauvage captive. Les éleveurs présentant ces oiseaux doivent obligatoirement être titulaires des autorisations requises. (Certificat de capacité et/ou autorisation d'ouverture d'établissement, selon les espèces et quotas.).

Oiseaux de la Faune mutée Considérés juridiquement comme animaux domestiques, ces spécimens ne nécessitent pas de Certificat de capacité pour leur détention et leur exposition.

Palmarès du Championnat, incidences sur les classements et les grands prix d'élevage. Pour garantir l'impartialité et la cohérence de nos concours, ces deux groupes ne concourent pas dans la même catégorie.

Séparation stricte des catégories Les oiseaux relevant de la Faune sauvage (soumis à capacité) et ceux de la Faune Mutée sont jugés et classés dans des sections distinctes. Cette séparation s'applique à l'ensemble des Palmarès, **notamment pour l'attribution des grands prix d'élevage.**

Pas de cumul ni de mélange : Un résultat obtenu en Faune sauvage ne peut être amalgamé avec un score obtenu en Faune Mutée.



Chardonneret Mutation Agate

Valorisation équitable : Chaque type d'élevage (conservation des formes ancestrales d'un côté, travail des mutations de l'autre) est ainsi reconnu et récompensé à sa juste valeur, dans sa catégorie propre.

Conclusion : Par ce petit article, j'ai voulu éclairer les futurs exposants dans ces catégories d'oiseaux que la distinction de ces deux catégories d'oiseaux n'était pas un frein pour exposer au contraire. Je remercie à l'avance, l'ensemble des éleveurs de tous horizons pour la rigueur, leur respect des normes sanitaires et réglementaires, ainsi que la qualité des oiseaux qu'ils présenteront à ce 32^{ème} Championnat de France de la Fédération Française d'Ornithologie.

Merci pour votre futur engagement.

Au nom de la FFO, je vous souhaite d'excellents préparatifs et un magnifique et futur Championnat de France.

Le DTN de la FFO

Joseph Roc